

**COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ**  
**du 30 novembre 2020**

sur ses activités du 26 octobre au 27 nov. 2020

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales activités de la Municipalité durant la période considérée. Les dépôts de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats font l'objet de documents séparés.

## **1. Sous la loupe**

### **Rencontres du Développement Durable**

Les Rencontres du Développement Durable – trois soirées de discussion consacrées à l'urgence climatique et ses enjeux au niveau communal – se sont déroulées les 6 octobre, 9 et 25 novembre derniers. Les ateliers ont été finalement organisés sous la forme de vidéoconférences, et ont compté plus d'une soixantaine de personnes connectées à chaque fois. La possibilité d'intervenir en ligne n'a ainsi pas été un frein à une grande participation des personnes présentes.

En complément à ces soirées, la Municipalité propose à un plus large public de remplir le **sondage en ligne sur [www.renens.ch/demain](http://www.renens.ch/demain)** (jusqu'au 5 janvier 2021) concernant leurs préoccupations et leurs souhaits en matière de durabilité au niveau local.

Ce même sondage peut également être rempli sur papier et sera ainsi encarté dans le prochain Carrefour Info du 2 décembre 2020.

L'équipe d'organisation de ces Rencontres et la Municipalité remercient chaleureusement l'ensemble des personnes ayant participé à cet événement qui servira de point repère pour la poursuite de la politique communale en matière de développement durable !

### **La Fondation Apollo devient le programme Rel'Og**

Projet annoncé depuis plusieurs années et en attente de réalisation, l'implantation d'une antenne Apollo à Renens va pouvoir démarrer prochainement. La fondation Apollo a été reprise par la Fondation Le Relais qui œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle. Le programme s'appellera désormais **Rel'Og** et aura pour objectif d'aider les personnes qui connaissent, pour des raisons financières ou sociales, des difficultés à trouver et/ou conserver un habitat stable.



Le démarrage de l'antenne pour l'Ouest lausannois est prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2021, au centre de Renens. Des informations plus précises suivront dès la rentrée, lorsque l'équipe en place aura pu planifier ses activités. Un groupe de travail intercommunal s'est formé pour accompagner la mise en place de ces prestations, en lien avec les institutions concernées.

### **Remise des Mérites 2020 de la Ville de Renens**

La cérémonie de remise des Mérites 2020 de la Ville de Renens n'a pas pu se tenir cette année en raison de la pandémie. Pour autant, les lauréates et les lauréats ont été désignés et chacun a reçu son prix, accompagné d'un diplôme édité par l'Atelier-Musée Encre & Plomb.

***Mérite culturel d'encouragement :***      **Coopérative des Ateliers du Simplon**  
pour le climat d'émulation et la dynamique stimulante qu'elle instaure à Renens au travers de son espace culturel interdisciplinaire.

***Mérite culturel de reconnaissance :***      **Simon Lamothe**  
pour sa magistrale direction de l'Harmonie instrumentale de la Clé d'Argent à Renens depuis de nombreuses années, et pour saluer sa carrière de directeur d'orchestre et de musicien professionnel.

***Mérite sportif de reconnaissance :***      **Raymond Clément**  
pour récompenser sa carrière sportive, tant au niveau cantonal que romand, et son investissement au sein de la Gym Hommes Renens.

***Mérite du Design :***      **Martino D'Esposito et Alexandre Gaillard,**  
fondateurs de la manufacture **Swiss Koo**  
pour avoir su allier design et tradition avec leurs coucous en bois, véritables « Tableaux horlogers ».

***Mérite du Développement durable :***      **Ambassadeurs et ambassadrices  
volontaires du tri des déchets**  
pour leur engagement en faveur de l'environnement par le biais de leur travail de sensibilisation auprès des Renanais·es sur les thèmes du tri sélectif, de la collecte des déchets et du recyclage.

***Mérite Jeunesse :***      **Scouts de l'Ouest lausannois**

pour récompenser la mise en place d'un service de livraison à domicile lors du semi-confinement consécutif à la pandémie de coronavirus, ainsi que leur engagement en faveur de la population vulnérable de Renens.

***Mérite de l'intégration :***

**La Pastorale sociale et de rue**

pour saluer son engagement soutenu en faveur des Renanais·es précarisé·e-s et isolé·e-s, notamment lors du semi-confinement consécutif à la pandémie de coronavirus.

***Mérite Coup de cœur :***

**Marie-Thérèse Pizzera et la classe 7P06 du Collège du Censuy**

pour saluer la qualité de l'exposition réalisée sur le thème de la Shoah.

***Mérite Coup de cœur :***

**Mohammed Eareby**

pour son engagement durable et essentiel au sein de la structure d'accueil de jour, notamment pour les repas préparés quotidiennement pour les bénéficiaires lors du semi-confinement consécutif à la pandémie de coronavirus.

Une présentation plus détaillée de tous les Méritant.e.s est prévue dans l'édition du Carrefour Info du 10 février 2021.

## **2. Décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité**

- Prolongation de l'autorisation **d'extension des terrasses** des établissements publics jusqu'au début de la saison prochaine, soit le 1<sup>er</sup> mars 2021. Les exploitants devront demander une demande de permis pour l'hiver 2020-2021 à cet effet. Une exonération exceptionnelle de la taxe pour les emprises des terrasses sur le domaine public sera accordée pour cette année à tous les établissements publics de Renens ;
- Exonération des **étalagistes du marché** de leur taxe d'occupation de la Place du Marché pour l'année 2020 en tant que geste de soutien aux actrices et acteurs de cet événement central du calendrier renanais ;
- Octroi du permis de construire concernant la rénovation des anciens ateliers de reliure industrielle **Mayer & Soutter** comprenant le réaménagement complet des surfaces intérieures pour l'installation d'ateliers et de bureaux dans les étages, de locaux techniques, dépôts et vingt-quatre places de parc au sous-sol à la rue de Lausanne 64 ;
- Acceptation du projet de remplacement de **la signalétique des établissements primaires et des lieux d'accueil de la petite enfance**. Cette mise à jour permettra d'améliorer leur homogénéité et leur visibilité. La mise en place devrait avoir lieu en 2021 ;

- Pris acte du fait que la traditionnelle soirée d'**accueil des jeunes de 18 ans** n'a pas pu avoir lieu en 2020 en raison de la pandémie. Un courrier sera envoyé aux 266 jeunes ayant atteint la majorité en 2020, qui contiendra un cadeau à leur intention ;
- Autorisation de l'**ouverture de la salle de sport** du collège du 24-Janvier le samedi et de la salle Maurabia sur le site scolaire du Léman le dimanche, dès que les conditions sanitaires le permettront, avec une éventuelle prolongation de la saison au-delà du mois de mars. En réponse à la demande, une initiation au street workout sera proposée pour la première fois les samedis, impliquant l'engagement d'une ou d'un moniteur et une heure d'ouverture supplémentaire de la salle du 24-Janvier entre 17h15 et 18h30. Cette prestation proposée pour la 14<sup>e</sup> année consécutive est toujours appréciée, puisque l'hiver dernier, environ 880 passages ont été comptabilisés de novembre 2019 à mars 2020 dans les deux salles ouvertes à l'attention des jeunes ;
- Signature de la nouvelle convention-cadre du concept régional de la taxe au sac **Valorsa**, valable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Parmi d'autres légères modifications, le taux de fraude toléré passera de 5% à 3%. A noter que lors du dernier contrôle fin 2019 des sacs de Renens, le taux de fraude atteignait 3.4% du poids ;
- Pris acte de la dissolution de l'**Association Les 4 Coins**, créée en 1996 qui offrait un lieu d'accueil enfants-parents de type « maison verte ». Une nouvelle collaboration avec l'Espace Prévention La Côte verra le jour en janvier 2021, afin de continuer à offrir aux enfants et aux familles un accompagnement de qualité ;
- Renouvellement pour 2021 de l'offre, en collaboration avec la commune de Crissier, de 16 **cartes journalières CFF** au prix inchangé de CHF 42.- l'unité. La disponibilité de ces cartes est consultable sur renens.ch ;
- Renouvellement pour 2021, en collaboration avec la commune de Crissier, de l'offre de 4 **cartes journalières CGN** au prix inchangé de CHF 20.- l'unité. La disponibilité des cartes peut être consultée sur renens.ch ;
- **Renoncement** à la perception des **frais d'annulation**, y compris les frais administratifs, de locations du Refuge, de la Salle de spectacles, de la Buvette, de la Salle de conférences et du chalet Mon Beau Pays pour toutes les utilisations ayant eu lieu le 19 octobre 2020 et à une date ultérieure. Adaptation de la facturation des locations de salle de gymnastique au *pro rata temporis* découlant de l'interdiction d'utilisation des locaux pour toutes les dates postérieures au 29 octobre 2020. La suppression des frais d'annulation des locaux communaux pratiquée au printemps 2020 a également été ratifiée ;
- Acceptation du stockage à la Savonnerie de 700 à 750 m<sup>3</sup> de **matériaux excavés** actuellement, afin qu'ils soient utilisés en temps utile pour le comblement du sous-voie reliant la place du Marché à la rue de la Poste. Ceci permettra d'éviter un nombre conséquent d'allées et venues d'environ 200 camions ;
- Report à 2022 de l'édition **FestiMixx** 2021 et déplacement en conséquence de la prochaine édition du **Tarmac Festival** à 2024. En effet, la réalité de la situation sanitaire actuelle compromet sérieusement toute planification de cet événement de grande envergure ;
- Dissolution de la **Commission de naturalisation**, en application du règlement d'application de la loi sur le droit de cité vaudois, le traitement des demandes de naturalisation déposées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 étant arrivé à son terme ;
- Décision de mise à disposition gratuitement de 11 emplacements pour la pose d'**affiches électorales** selon un plan garantissant l'égalité de traitement pour chaque liste et leur

affichage durant les quatre semaines précédant le scrutin du 7 mars 2021 et les deux semaines précédant les scrutins des 28 mars, 25 avril et 16 mai ;

- Validation du principe d'usage de l'article 47 LATC qui permet de **refuser des permis de construire** qui pourraient contrevenir au futur règlement du Plan d'affectation communal (PACom), et constitution d'une commission d'architecture pour préavis des projets complexes. La possibilité de cet usage sera annoncée par le biais de la Feuille des avis officiels, ainsi que les autres canaux de communications usuels.

### 3. Bon à savoir

- La Ville de Renens s'est faite le relais sur ses différents supports de communication de la campagne cantonale « **Des idées pour ma commune** » qui invite toutes et tous, suisses comme étrangers, à se présenter aux élections communales du 7 mars 2021. Le délai de remise des dossiers de candidatures pour le 1<sup>er</sup> tour est fixé au 18 janvier 2021 ;
- L'opération **bons d'achat solidaires** lancée au mois de septembre a rencontré le succès espéré puisque la totalité des 1'000 premiers bons ont été vendus au 1<sup>er</sup> décembre 2020. Face à l'engouement suscité par cette action, la Municipalité a décidé de la prolonger cette fin d'année et en début d'année prochaine avec l'impression de 2'500 nouveaux bons d'une valeur de CHF 20.- vendu au prix de CHF 15.- auprès du greffe municipal, rue de Lausanne 33. Cette seconde série inclura également les cafés et restaurants renenais qui pourront rouvrir le 10 décembre, en plus des commerces affichant l'autocollant de l'ACR (Association des commerçants de Renens) sur leur devanture. Ces nouveaux bons seront valables jusqu'au 31 janvier 2021. La liste des commerces, cafés et restaurants qui participeront aux bons d'achat solidaires sera consultable sur [www.renens.ch/bons](http://www.renens.ch/bons) ;
- La Municipalité a décidé d'élargir l'ouverture de son **accueil de jour** dans lequel elle propose un repas, un espace d'accueil, de rencontre et d'orientation. Cet espace était passé de 7 jours sur 7 à un jour par semaine, en juin dernier, et a pu continuer à fonctionner jusqu'à aujourd'hui. Récemment, l'accueil s'est élargi à trois jours par semaine, durant la crise sanitaire. Il a été reconnu comme faisant partie du dispositif socio-sanitaire et bénéficie du soutien de la protection civile.



LA MUNICIPALITÉ